



17^e session de la Conférence des États parties à la CRDPH à New York
du 11 au 13 juin 2024

**Thème général : Repenser l'inclusion du handicap dans la conjoncture internationale actuelle
et dans la perspective du Sommet de l'avenir**

**Table ronde 1 : Coopération internationale visant à promouvoir les innovations
technologiques et le transfert de technologies pour un avenir inclusif**

**Table ronde 2 : Les personnes handicapées dans les situations de risque
et d'urgence humanitaire**

**Table ronde 3 : Promotion du droit des personnes handicapées à un travail décent
et à des moyens de subsistance durables**

Monsieur le Président,

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Je suis honoré de pouvoir m'adresser à vous et de renouveler aujourd'hui devant vous l'attachement profond du Luxembourg à la réalisation d'une politique nationale visant à faire progresser l'inclusion des personnes en situation de handicap, et ce, depuis la ratification de la Convention.

Au regard de la conjoncture internationale actuelle et de l'importance prédominante de l'accessibilité et de l'inclusion numérique, il est primordial que l'accès à l'information et à la communication continue à jouer un rôle fondamental pour garantir la pleine participation active des personnes en situation de handicap à la vie en société.

C'est avec cet objectif que des changements technologiques importants ont récemment été mis en œuvre sur le portail informationnel Guichet.lu de l'État luxembourgeois qui simplifie les échanges des administrés avec l'État.



En effet, depuis avril 2024 une nouvelle rubrique dénommée « Inclusion » permet aux personnes en situation de handicap et à tout citoyen intéressé d'accéder en un unique endroit à toutes les informations et démarches relatives au domaine du handicap.

Ces informations sont disponibles en français, allemand et anglais, ainsi qu'en français « facile à lire » et en allemand « Leichte Sprache » pour faciliter davantage l'accès aux informations publiées sur le portail Guichet.lu.

C'est également sous le signe de l'accessibilité et de l'inclusion numérique qu'un nouveau partenariat d'innovation dénommé « AccessiLingua » a été lancé au mois de mai qui cherche à élaborer un outil basé sur l'intelligence artificielle pour les ministères et les administrations, capable d'assister les rédacteurs en transcrivant le plus efficacement possible leurs textes en langage simple. Cet outil devra respecter autant que possible les règles d'écriture du facile à lire et de la "Leichte Sprache", ainsi que les expressions, abréviations et noms communs du contexte luxembourgeois.

Il sera d'une grande efficacité afin de mettre à disposition de l'ensemble de la population davantage d'informations en format accessible et compréhensible et ainsi promouvoir le développement de l'inclusion numérique.

Mesdames et Messieurs,

Je tiens à vous assurer de l'engagement continu de l'État luxembourgeois pour construire une société plus juste, ouverte et inclusive, au Luxembourg et sur le plan international.

Je vous remercie de votre attention.